

# GUIDE PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT

COMMENT ÊTRE UTILE PENDANT  
LA CRISE LIÉE AU COVID-19 ?



LA RÉPUBLIQUE  
**En Marche !**

# 5 PRIORITÉS D'ACTION PENDANT LA CRISE



## **RENDRE DES SERVICES DU QUOTIDIEN AUX PERSONNES FRAGILES P.4**

- Rendre des petits services à ses voisins (ex : faire des courses, aller chercher des médicaments à la pharmacie, imprimer des documents, etc.)
- Aider les personnes qui n'ont pas accès au numérique à utiliser les outils de communication
- Aider les personnes en situation de précarité (sans abris, logés en centre d'hébergement d'urgence, migrants notamment) et s'assurer qu'ils puissent continuer à se nourrir

## **SOUTENIR LES PERSONNES ISOLÉES OU EN DÉTRESSE P.8**

- Maintenir le lien avec des personnes âgées qui résident en EHPAD par téléphone, mail, lettre
- Faire connaître les dispositifs de soutien aux familles en difficultés financières

- Venir en aide aux personnes victimes de violence

## **SOUTENIR LES PERSONNELS SOIGNANTS P.12**

- Faciliter la collecte de matériel sanitaire disponible et non utilisé pour les personnels en contact avec les malades
- Proposer des services aux personnels soignants (prêt d'appartement, gardes d'enfants, repas de restaurants etc.) pour alléger la vie quotidienne des soignants

## **SOUTENIR NOS ENTREPRISES EN TEMPS DE CRISE P.17**

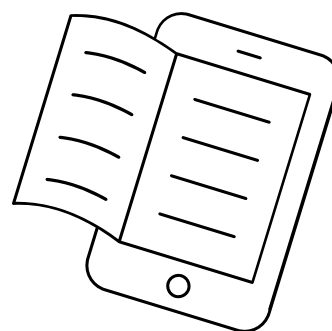
- Trouver des débouchés aux producteurs, artisans et commerçants de votre quartier ou de votre commune et utiliser les services des entreprises locales
- Venir en renfort des agriculteurs et des entreprises agricoles françaises en manque de

- travailleurs saisonniers
- Informer les entreprises et associations en difficultés financières sur les dispositifs gouvernementaux d'aide

## **ACCOMPAGNER LA REPRISE SCOLAIRE AUPRÈS DES FAMILLES P.22**

- Participer à la transmission et à la bonne réception des consignes sanitaires
- Proposer et organiser l'assistance scolaire

## **ANNEXE P.25**



Vous voulez partager un témoignage ou des suggestions sur une initiative utile :  
écrivez-nous à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr)

# PRÉAMBULE

---



**Le Mouvement se mobilise pour faciliter les initiatives citoyennes d'entraide pendant la période de confinement. Ce guide propose des actions très concrètes et utiles, déjà menées dans différents endroits, à faire depuis chez soi ou dans le cadre de sorties autorisées. Il évolue quotidiennement à partir de vos retours et de vos suggestions, donc n'hésitez pas à nous faire part d'initiatives inspirantes en nous écrivant à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr).**

DANS TOUTES VOS ACTIONS, RESPECTEZ LES **RÈGLES DE SÉCURITÉ** :

En toutes circonstances, je fais en sorte de **garder ma distance de sécurité d'au moins un mètre** avec les autres personnes.

**J'applique les gestes barrières** pour me protéger et protéger les autres.

**Je suis un ambassadeur des règles de sécurité** et des gestes barrières que j'explique et promeus auprès des autres.

**Au moindre doute d'infection**, sans attendre, je reste chez moi.

**Âgé de 70 ans ou plus ou porteur d'une maladie chronique**, je ne m'engage que dans des missions à distance, depuis mon domicile, pour protéger au maximum ma santé et celle des autres.

**Temps requis :**

**\* = vous pouvez y consacrer moins de 2h (et plus si affinité !)**

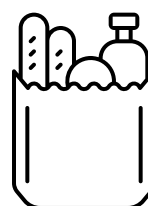
**\*\* = vous devez y consacrer de 2 à 5h au minimum (et plus si affinité !)**

**\*\*\* = projet ambitieux auquel il faut prévoir de consacrer plusieurs heures par semaine pendant plusieurs semaines**

# RENDRE DES SERVICES DU QUOTIDIEN AUX PERSONNES FRAGILES

**ACTION 1 :** Rendre des petits services à ses voisins (ex : faire des courses, aller chercher des médicaments à la pharmacie, imprimer des documents, etc.)

Temps requis : \* / Nécessite de sortir de chez soi



## COMMENT FAIRE ?

✓ **Étape 1 : Se renseigner sur les réseaux d'entraide mis en place dans sa commune.**

Vous pouvez aussi inscrire le nom de votre ville ou village dans les barres de recherche des différents réseaux sociaux. Des groupes de solidarités se sont peut-être déjà lancés !

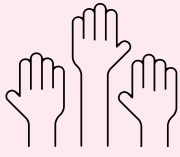
✓ **Étape 2 : S'inscrire à la réserve civique.** La solidarité de proximité est l'une des 4 missions vitales identifiées par le gouvernement. Vous trouverez des missions proposées près de chez vous et vous pourrez être recontacté par des associations existantes.

✓ **Étape 3 : Informer ses voisins et proposer son aide.** Commencez par imprimer et afficher le flyer [numéros utiles](#) dans votre immeuble, et déposez-le chez vos commerçants, dans les boîtes aux lettres : vous aiderez à orienter vos voisins vers les services pertinents s'ils sont inquiets, s'ils sont victimes de violences ou s'ils rencontrent une urgence par exemple.

Pour favoriser l'entraide, déposez également des affichettes avec les coordonnées des voisins disponibles : le ministère de la cohésion des territoires et l'Association Voisins Solidaires en proposent, sous forme de [flyers](#) ou [d'affiches](#).

✓ **Étape 4 : Créer un réseau de solidarité en ligne** (ex : le groupe Facebook [Solidarité Coronavirus Brest](#)) dans le but d'identifier des citoyens qui souhaitent se mobiliser pour aider leurs voisins.

✓ **Étape 5 : Rendre service! Courses alimentaires, récupération de médicaments ou de courrier, impression d'attestations etc.** Quelques précautions à prendre : ne pas s'approcher à moins d'un mètre de la personne à qui vous rendez service ; transmettre la liste de course par message ou demander à la personne de la déposer devant sa porte ; respecter les gestes barrières ; éviter l'échange d'argent liquide et privilégier le paiement sans contact.



À Marseille, Thierry et son équipe de bénévoles viennent en aide aux personnes âgées de leur quartier. Leurs coordonnées sont affichées dans les commerces aux alentours. Plusieurs habitants leur ont alors demandé de faire des petites courses, aller à la pharmacie ou poster du courrier pour eux. Retrouvez son action [ici](#)



A Brest, Hervé a lancé le groupe Facebook [Solidarité Coronavirus Brest](#) pour favoriser les échanges de services. Ce sont déjà plus de 5000 personnes qui ont rejoint le groupe et des centaines de services rendus chaque semaine : faire des courses, apporter des plats cuisinés, promener les animaux domestiques des personnes âgées ou encore vérifier qu'elles sont en bonne santé.

## • LIENS UTILES :

- Le kit "[Coronavirus : et si on s'organisait entre voisins ?](#)" proposé par le [ministère de la Cohésion des territoires](#) et l'Association Voisins Solidaires
- Le [récapitulatif des précautions sanitaires à respecter du Ministère de l'Économie](#)

Vous voulez partager un témoignage ou des suggestions sur une initiative utile : écrivez-nous à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr)

## **ACTION 2 : Aider les personnes qui n'ont pas accès au numérique à utiliser les outils de communication.**

Temps requis : \* / À faire de chez soi

### **COMMENT FAIRE ?**



✓ **Étape 1 : Identifier des personnes qui ont des difficultés** avec les outils numériques, en contactant le [CCAS de sa commune](#), ou appelez directement les associations près de chez vous. Vous pouvez aussi déposer des affichettes chez les commerçants de votre commune ou de votre quartier avec vos coordonnées et/ou le numéro vert de Solidarité Numérique : 01 70 772 372 (appel non surtaxé).

✓ **Étape 2 : S'inscrire également sur la "réserve solidaire" lancée par la MedNum** si vous êtes un médiateur numérique ou si vous pouvez développer des contenus pour le web (ex. tutos) :

<https://solidarite-numerique.fr>. Vous pourrez être contacté directement pour venir en aide à une personne en situation d'exclusion numérique.

✓ **Étape 3 : Se former.** Si vous n'avez pas l'habitude d'aider des personnes en difficulté avec le numérique, cela s'apprend grâce à la plateforme gratuite [Les Bons Clics](#).

**Bon à savoir :** avec l'opération [#ConnexionD'Urgence](#), Emmaüs Connect met à disposition gratuitement des recharges internet et des téléphones pour des personnes exclues du numérique (notamment personnes isolées, migrants, sans abris, ou jeunes qui n'ont pas accès à internet).



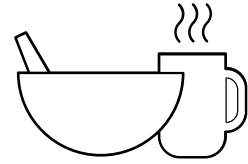
France aide les personnes munies d'un simple téléphone à expliquer les démarches spécifiques liées au COVID19 dans le domaine privé ou professionnel, effectuer des consultations médicales à distance, faire ses courses en ligne, ou des jeunes à suivre des cours en ligne. Vous pouvez retrouver le détail de son projet [ici](#), et même la contacter directement [ici](#).



Yannick a identifié que des personnes des EHPAD souffrent de solitude, et les familles sont angoissées de ne pas avoir de nouvelles. Le personnel, déjà sous tension, est très pris par les appels des familles. L'EHPAD a trouvé des tablettes, mais le personnel ne sait pas s'en servir. Yannick se met à disposition des personnes volontaires dans l'EHPAD pour les former et les accompagner, et ainsi relier les personnes âgées à la famille.

## **ACTION 3 : Aider les personnes en situation de précarité (familles pauvres, sans abris, migrants notamment) et s'assurer qu'elles puissent continuer à se nourrir.**

Temps requis : \*\* / À faire de chez soi ou à l'extérieur



### **COMMENT FAIRE ?**

✓ **Étape 1 : Se renseigner sur la situation des personnes précaires de sa commune.** Contactez pour cela votre [CCAS](#) et/ou les antennes locales de la [Croix Rouge](#) et des [Restos du Cœur](#). Identifiez ainsi les personnes ou les associations qui peuvent avoir besoin d'aide, par exemple pour des distributions de produits de première nécessité (hygiène ou alimentaire).

✓ **Étape 2 : S'inscrire à la [réserve civique](#).** L'aide alimentaire et d'urgence est l'une des 4 missions vitales identifiées par le gouvernement. Vous trouverez des missions proposées près de chez vous et vous pourrez être recontacté par des associations existantes. Vous pouvez aussi faire connaître la Réserve Civique à des associations locales pour qu'elles s'inscrivent et fassent part de leur besoin de bénévoles



[#PourEux](#) est une initiative citoyenne pour combattre la précarité des sans abris en période de confinement.

Rejoignez (ou créez) un groupe Facebook [#PourEux](#) (nom de votre commune), puis proposez un repas ou venez en récupérer un préparé par un habitant de votre quartier, et livrez-le à une personne identifiée !

✓ **Étape 3 : Distribuer des produits de première nécessité aux personnes qui en ont besoin :**

- En participant à des distributions de denrées alimentaires ou de produits d'hygiène avec des associations comme La Croix Rouge ou les Restos du Cœur à destination de personnes en situation de précarité
- En préparant ou livrant un repas à un sans-abri avec [#PourEux](#).

**Étape 3bis : Soutenir des sans-abris**

Soit par téléphone, comme le propose l'association Entourage avec son dispositif "Les bonnes ondes". Soit en allant directement à leur rencontre. Pensez alors à :

- Vous présenter et leur demander comment ils vont
- Vous assurer qu'ils comprennent la situation et leur donner des nouvelles sur l'évolution de la crise sanitaire
- Leur rappeler les gestes barrières et les symptômes du virus
- Leur indiquer les lieux qui restent ouverts en période de confinement, que vous retrouvez sur [Soliguide](#)
- Vous renseigner sur leurs besoins éventuels de produits de première nécessité

**Important :** pour toutes ces actions de bénévolat qui demandent de sortir du confinement, demandez à l'association de vous éditer une attestation de déplacement dérogatoire en tant que participation à des missions d'intérêt général !

### **• LIENS UTILES :**

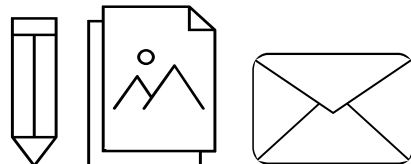
- Ce que propose la [Croix Rouge](#) en temps de confinement
- Le site des [Restos du Cœur](#) qui propose également des options de bénévolat
- Le site du [Samu social](#) où il est possible de donner ses tickets restaurant pour acheter de la nourriture destinée aux sans-abris.
- Le lien pour télécharger [l'application Entourage](#) et pour retrouver le [blog de l'association](#) avec différentes informations et ressources à jour (ex : modèle d'attestation de déplacement exceptionnel à donner aux sans-abris)
- Le détail du plan "[Logement d'abord](#)" du gouvernement, qui vise à trouver des solutions d'hébergement aux personnes sans domicile

# SOUTENIR LES PERSONNES ISOLÉES OU EN DÉTRESSE

**ACTION 1 :** Maintenir le lien avec des personnes âgées qui résident en EHPAD par téléphone, mail, lettre.

Temps requis : \* / À faire de chez soi

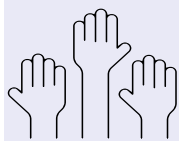
## COMMENT FAIRE ?



✓ **Étape 1 : Se renseigner auprès de l'EHPAD proche de chez soi sur les moyens de contact proposés.** En effet, depuis le confinement, nombre d'entre eux ont lancé un appel à la solidarité pour rompre la solitude des personnes âgées. C'est le cas d'un EHPAD de Verdun qui a proposé aux enfants d'envoyer des dessins ou petits mots aux résidents, ou encore l'EHPAD de Flamanville qui a lancé un appel à l'écriture de cartes, lettres ou mails. La plateforme [1 lettre, 1 sourire](#) peut directement transmettre votre lettre à l'EHPAD de votre choix parmi leur liste de partenaires.

✓ **Étape 2 : Bien définir le temps que vous pouvez accorder dans la semaine :** les personnes âgées ont besoin de repères et de moments ritualisés, surtout depuis qu'elles ne bénéficient plus des animations habituellement mises en place. Peu importe le canal de contact (lettre, appel ou dessin), l'idéal est de pouvoir réitérer l'opération régulièrement. .

✓ **Étape 3 : En fonction de l'EHPAD, appeler, écrire ou dessiner !**



Laurence dans l'Essonne a mobilisé un groupe de marcheurs : ils ont appelé 25 EHPAD de leur département qui ont confirmé que les aînés ont besoin de baume au cœur pour leur changer les idées dans cette situation angoissante. Ils proposent alors d'envoyer des courriers aux personnes âgées pour leur témoigner de l'affection. La proposition est accueillie avec enthousiasme partout. Les courriers, de préférence écrits à la main scannés et envoyés par mail, sont envoyés soit à la directrice, soit à l'animatrice, pour garantir la bonne réception. Les Ehpads envoient des photos des personnes au collectif faisant part de leur satisfaction, et les soignants apprécient tout autant !  
Contact : [entraidevirus91@gmail.com](mailto:entraidevirus91@gmail.com)

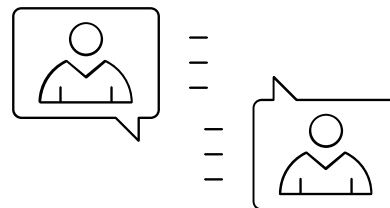
## • LIENS UTILES :

- #nosvieux sur [jaidecovid19.fr](https://jaidecovid19.fr)
- [1 lettre, 1 sourire](#) (Déjà plus de 15000 lettres envoyées depuis la crise sanitaire)



## **ACTION 2 : Faire connaître les dispositifs de soutien aux familles en difficultés financières**

Temps requis : \* / À faire de chez soi



### **COMMENT FAIRE ?**

✓ **Étape 1 : Contacter les familles de votre entourage qui pourraient être concernées ou qui connaissent des familles en difficultés financières.**

✓ **Étape 2 : Parler avec elles du Secours d'urgence lié au COVID19 mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) le 10 avril 2020. Cette aide peut être attribuée :**

- Aux familles allocataires ayant un enfant à charge
- Aux familles bénéficiant du RSA avec au moins un enfant à charge
- Aux familles qui perçoivent l'aide au logement (APL) avec au moins un enfant à charge
- Les parents non-allocataires assurant la charge d'un enfant de moins de 18 ans

Selon la situation, le montant forfaitaire alloué peut aller de 150 à 500 euros.

✓ **Étape 3 : Communiquer la démarche à suivre s'ils remplissent ces conditions**

Se rendre sur le site [caf.fr](http://caf.fr), onglet. « Contacter ma caf » « Envoyer un courriel » « Suivi de mon dossier »

Ensuite écrire « bonjour, un secours d'urgence est versé par la Caf suite au Covid 19. Je souhaite pouvoir en bénéficier ».

Soit le message part directement, soit l'utilisateur va être accueilli par une hôtesse numérique qui lui proposera une solution : il faudra répondre « non je n'ai pas eu la réponse à ma question », ce qui va générer un lien vers « envoyer un courriel » : c'est là que vous pourrez écrire votre message.

Dès réception de votre courriel par la Caf, un mail de confirmation sera envoyé indiquant qu'une assistante sociale contactera l'allocataire pour faire un point téléphonique. Après contact téléphonique, le paiement part aussitôt.



En Normandie, Fatimata a monté le projet «Les ateliers accès aux droits» qui vise à informer les publics des aides auxquelles ils peuvent prétendre et les aider dans leurs démarches.

Pour la contacter : [fatimata@lesateliersaccesauxdroits.fr](mailto:fatimata@lesateliersaccesauxdroits.fr)

Site internet : [lesateliersaccesauxdroits.fr](http://lesateliersaccesauxdroits.fr)

### **• LIENS UTILES :**

- [Caf.fr](http://Caf.fr) pour faire les démarches nécessaires.
- Le réseau [Solidarité Numérique](http://SolidariteNumerique) pour aider les familles dans leur démarche.

## **ACTION 3 : Venir en aide aux personnes victimes de violences**

Temps requis : \*\* / À faire de chez soi et à l'extérieur



### **COMMENT FAIRE ?**

✓ **Étape 1 : Diffuser les numéros et plateforme d'urgence, par le biais d'affichette, dans votre immeuble, auprès de vos commerces de proximité, chez votre médecin et pharmacien (les pharmacies étant habilitées à signaler les situations de violence).**

Pour les femmes victimes de violences :

- 3919 : numéro d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes ou des témoins, joignable du lundi au vendredi de 9h à 19h
- Le 114 par SMS pour signaler une situation de violence, et le 17 pour joindre la police
- Le 08 019 019 11 : permanence téléphonique de la Fnacav qui vise à écouter et aider les hommes pour les empêcher de commettre des actes violents.
- [ArretonsLesViolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr) : plateforme en ligne qui répertorie les dispositifs d'urgence et fournit des outils de formation à destination des professionnels de santé pour les aider à repérer les femmes victimes de violence.

Pour les personnes LGBT+ victimes de violence :

- L'application [FLAG!](#) : lancée par l'association de policiers et gendarmes LGBT, elle est destinée aux victimes et témoins de violences physiques ou verbales contre les personnes LGBT+, aussi bien sur internet, à domicile, sur la voie publique ou au travail. À l'issue du

signalement, la victime (qui reste anonyme) est ensuite dirigée vers les interlocuteurs appropriés.

- Le 06 24 10 63 10, ligne d'écoute de l'ENISPE, ouverte de 12h à 20h du lundi au vendredi

Pour les enfants victimes de violence

- Le 119 pour signaler un cas de violence, numéro disponible 24 heures/24 et 7 jours/7

✓ **Étape 2 : Si vous pensez être témoin d'une situation de violence dans votre entourage ou voisinage, établir le contact avec la victime potentielle :**

Envoyez un mail, glissez un petit mot dans sa boîte aux lettres ou sous sa porte, appelez-la pour savoir si elle va bien, si vous pouvez faire quelque chose pour elle.

Montrez-lui votre solidarité :

- En lui disant notamment « vous n'y êtes pour rien », « je peux vous accompagner vers les forces de l'ordre », « vous pouvez être aidée »
- En lui communiquant les numéros et plateformes d'urgence

✓ **Étape 3 : Dans le cas où la victime souhaite rapporter les faits à la police ou à la gendarmerie, proposez-lui de témoigner de ce que vous avez vu et entendu.**

Transmettez-lui les preuves s'il y en a : photos, vidéos, enregistrement sonore... Dans le cas où la victime ne souhaite pas déposer plainte dans l'immédiat, vous pouvez lui laisser vos coordonnées en lui disant qu'elle pourra vous recontacter ultérieurement.

**Bon à savoir :** Le gouvernement a développé un plan d'urgence pour venir en aide aux femmes et aux personnes LGBT + victimes de violence. Ainsi, 20 000 nuitées d'hôtel ont été débloquées pour les femmes victimes de violence, et 6000 nuitées pour les victimes LGBT+, à la demande des intéressé(e)s. Il est également possible de venir déposer plainte, malgré le confinement.

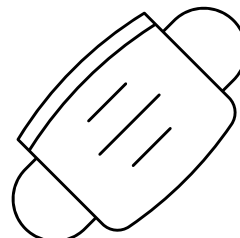
## • LIENS UTILES :

- L'association [Entr'elles et Eux](#), qui vient en aide aux victimes de violence conjugales et familiales, a mis en place 25 relais départementaux pour mettre en relation les personnes qui souhaitent faire des dons et les personnes qui ont besoin d'aide. Si vous souhaitez devenir relais, vous pouvez [contacter](#) l'association.
- La campagne [Le Point Noir](#), pour signaler à ses proches et aux personnes de confiance que l'on est victime de violence et appeler à l'aide.
- L'association [Le Refuge](#), qui soutient les personnes victimes d'homophobie, a mis en place des actions spécifiques pendant le confinement.

# SOUTENIR LES PERSONNELS SOIGNANTS

**ACTION 1 : faciliter la collecte de matériel sanitaire disponible et non utilisé pour les personnels en contact avec les malades**

Temps requis : \*\*\* / À faire de chez soi pour la production



## COMMENT FAIRE ?

✓ **Étape 1 : Constituer une équipe** de personnes comprenant si possible des professionnels du secteur médical ou paramédical pour assurer la récupération, la répartition et la livraison du matériel. Il s'agit d'une action très chronophage, il est par conséquent important de la réaliser à plusieurs.

✓ **Étape 2 : Identifier les besoins** de votre bassin de vie : EHPAD, cabinets libéraux, laboratoires, sans oublier tous ceux qui travaillent en-dehors du personnel soignant : écoles qui restent ouvertes pour les enfants des soignants, artisans réparateurs, pompes funèbres etc.

✓ **Étape 3 : Faire la promotion de votre action en laissant affichettes et adresse email** (attention à ne pas donner un téléphone, pour bien gérer les commandes) à des commerces relais, garages, supermarchés ou pharmacies... Assurez-vous également d'avoir des locaux suffisamment grands pour le stockage car le volume peut augmenter très vite !

✓ **Étape 4 : Donner des rendez-vous** pour la livraison dans les commerces relais, à différentes heures de l'après-midi afin d'éviter un afflux trop important en un seul instant et de pouvoir procéder aux échanges en respectant strictement les gestes barrières.

### Bon à savoir :

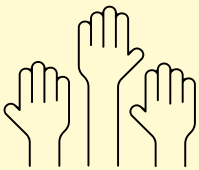
- **Quels sont les différents types de masques ?** Ils sont répertoriés sur le [site du Ministère](#), et répondent à des normes adaptées aux usages des personnels soignants et des professionnels en contact avec le public.
- **Est-il utile de fabriquer des masques ?** Les masques "faits mains" ne sont pas aux normes, et donc pas adaptés aux usages "professionnels" - ils ne pourront pas servir aux hôpitaux par exemple. Mais ils peuvent permettre de protéger les autres lors de sorties occasionnelles, à condition de respecter scrupuleusement certaines précautions (sans quoi le masque n'est d'aucune protection). Pour les fabriquer, vous pouvez consulter le [référentiel de fabrication](#) proposé par

l'AFNOR. Pour les utiliser, vous pouvez vous référer aux [consignes indiquées](#) par l'Ircem, et diffusez-les le plus largement possible !

- **Est-il utile de coudre des blouses ?**  
Commencez par consulter le site de l'hôpital ou Ehpad le plus proche (ou appelez leur réception) pour connaître leurs besoins (types de surblouse, patrons etc.). Vous pouvez également vous référer au site [fais une blouse](#).
- **Comment aider une structure qui a un besoin urgent de matériel sanitaire ?** Il faut l'orienter vers la plateforme mise en place par le ministère de l'Economie, [Stop Covid 19](#). Elle permet aux professionnels en première ligne (santé, agroalimentaire, grande distribution, [transports..](#)) de passer commande directement auprès des producteurs et distributeurs de produits de première nécessité.
- **Je connais des entreprises capables de réaliser des masques, blouses ou gels hydroalcooliques :** invitez-les à se

faire connaître auprès du Ministère de l'Economie (contacts [ici](#)), qui recense les capacités de production et oriente les entreprises. Si elles peuvent produire des produits "normés", elles peuvent s'inscrire directement sur [Stop Covid 19](#). Le Ministère de l'Économie lance [un appel à manifestation d'intérêt](#) pour renforcer la dynamique de production des masques jusqu'au 30 juin 2020.

- **Je connais des personnes capables de produire des visières en plexiglas :** pour des particuliers bénévoles, invitez-les à se rapprocher directement de l'hôpital ou l'ehpad le plus proche pour connaître leurs besoins, et adapter le format des visières. S'il s'agit d'une entreprise capable d'en produire en quantité, elle doit répondre à la certification "Équipement de Protection Individuelle" : les normes sont en cours de validation par le ministère du Travail.



Françoise, habitante de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, confectionne, à partir des tissus qu'elle a chez elle, des blouses à destination du personnel médical, des soignants mais également des médecins, caissières... Ces blouses peuvent être lavées à plus de 60 degrés et sont donc réutilisables. Vous pouvez lui demander le détail des patrons, des conseils et de vous aider à coordonner la distribution de ces blouses ! Françoise et le collectif suivent les consignes de [faisuneblouse](#), la plateforme de référence qui rapproche les fabricants citoyens et professionnels de ceux qui en ont besoin. Cette initiative est une aide concrète et fiable contre la prolifération du virus dans le respect des normes. Vous pouvez aussi vous adresser à la page Facebook [@ensemblepourlevar](#) ou par mail à : [83enmarche.com@gmail.com](mailto:83enmarche.com@gmail.com)



Amélie dans l'Essonne a monté le réseau Entraide, et parmi les nombreuses actions et services organisés pour les Ehpad et les services de proximité, un groupe de 3 personnes a voulu répondre efficacement à la demande importante de surblouses pour les Ehpad locaux. Première idée ingénieuse : pour le tissu, recycler des draps récupérés dans les friperies locales ou donnés. Deuxièmement : la constitution de dépôts relais, 14 au bout d'une semaine de démarrage, et cartographiée sur le site : [entraide91 reseau couture](http://entraide91reseaucouture.com), là où sont stockés les draps avec lesquelles les blouses seront confectionnées. Troisièmement : l'animation d'un réseau de couturières en les incitant à s'enregistrer sur leur site. Le site dédié a déjà 85 personnes inscrites volontaires, que le collectif renvoie vers les dépôts relais, ou qui leur propose d'être dépôt relais. Un guide de consignes a été rédigé pour être dépôt relais (par exemple, les sacs qui contiennent les draps, qui sont livrés aux couturières, doivent être maintenus fermés 24 heures) et pour être couturière (patron respectueux des normes Afnor, consignes sanitaires). Contactez-les ! : [entraide91@gmail.com](mailto:entraide91@gmail.com)



## • LIENS UTILES :

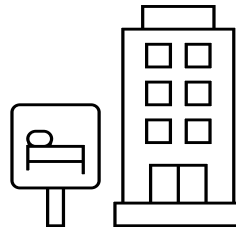
- [Stop Covid 19](#) : la plateforme qui permet aux professionnels de commander du matériel sanitaire en ligne.
- [Consignes d'utilisation des masques](#), pour protéger les autres

Et retrouvez sur notre site le témoignage de Gaëlle Le Roch qui a collecté et distribué plus de 15000 matériels sanitaires dans le Morbihan (masques, gels, blouses, etc.).  
<https://en-marche.fr/articles/actualites/entretien-gaëlle-projet-solidaire>

## **ACTION 2 : Proposer des services aux personnels soignants (prêt d'appartement, gardes d'enfants, repas de restaurants etc.) pour alléger la vie quotidienne des soignants**

Temps requis : \* / À faire de chez soi

### **COMMENT FAIRE ?**



✓ **Étape 1 : Contacter le personnel soignant de votre entourage** (vos connaissances, vos voisins, votre centre de santé...) pour identifier précisément les besoins.

✓ **Étape 2 : Recenser les dispositifs existants :**

- **Pour répondre au besoin de logement:** le Gouvernement a mis en place, en partenariat avec Airbnb, la plateforme [Appart solidaire](#). À ce jour, plus de 9000 logements sont disponibles à destination du personnel soignant.
- **Pour répondre au besoin de garde d'enfant :** la [réserve civique](#) mise en place par le gouvernement permet de mettre en contact les soignants qui le demandent avec des bénévoles prêts à garder leurs enfants. Par ailleurs, des plateformes proposent des services gratuits pendant la crise : c'est le cas de [Nextdoor](#), qui a développé une offre de garde d'enfants, et de [Yoopies](#), une plateforme spécialisée qui met en relation étudiants certifiés et professionnels.

- **Pour fournir des repas au personnel soignant :** l'application Tip Toque, qui habituellement propose un service de restauration aux particuliers avec des plats préparés par des chefs réputés, a décidé d'être solidaire avec le personnel soignant. Les hôpitaux peuvent ainsi faire part de leur besoin de restauration en s'inscrivant sur la [plateforme](#). Si vous connaissez des chefs qui souhaitent venir en aide aux hôpitaux, vous pouvez leur indiquer cette [page](#). Tip Toque se charge ensuite de faire l'interface entre hôpital et chef cuisinier.

- ✓ **Étape 3 : Proposer des solutions aux soignants** que vous avez identifiés. Idéalement, vous pouvez chercher directement pour eux l'appartement, la nounou ou le chef qui leur facilitera la vie !



Charles, concierge d'entreprise à Sète, entend une soignante dire qu'elle va devoir dormir dans sa voiture pour ne pas contaminer sa famille. Le 16 mars, avec 20 amis, il a créé une association : Les [logements solidaires](#). L'annonce bénéficie d'un large écho dans la presse, et un travail intense est mené sur les réseaux sociaux pour identifier des logements non occupés par tous les canaux possibles (par exemple, les logements vides d'étudiants qui ont rejoint leur famille). L'association est stricte : elle cherche des logements où une seule personne sera logée. Les locataires peuvent aussi le proposer de manière légale avec un contrat de commodat. L'association vient récupérer les clés et les transmet au personnel soignant qui doit s'engager à les libérer 48h après l'issue de la crise sanitaire. Actuellement 600 logements sont proposés ! Il manque encore des logements à trouver dans le Grand Est et à Paris. A noter : tout est gratuit !

## • LIENS UTILES :

- [Appart Solidaire](#) : la plateforme d'Airbnb pour proposer des hébergements gratuits aux soignants et travailleurs sociaux, en partenariat avec le Ministère de la ville et du logement
- [desvelospourlhosto.fr](#) : une plateforme qui permet de prêter son vélo à un soignant, en étant couverts par un contrat
- [Prêter main forte](#) : une plateforme qui permet de se porter volontaire pour aider les hôpitaux, même sans compétences médicales (ex. Informatique, accueil).

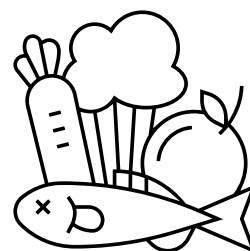
Vous voulez partager un témoignage ou des suggestions sur une initiative utile :  
écrivez-nous à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr)



# SOUTENIR NOS ENTREPRISES EN TEMPS DE CRISE

**ACTION 1 :** Trouver des débouchés aux producteurs, artisans et commerçants de votre quartier ou de votre commune et utiliser les services des entreprises locales

Temps requis : \*\* / À faire de chez soi



## COMMENT FAIRE ?

✓ **Étape 1 : Contacter les producteurs, artisans et commerçants** qui seraient intéressés pour écouler leurs marchandises par drive ou vente directe. Appelez directement ceux que vous connaissez, et contactez les associations locales de commerçants et entrepreneurs – les contacts peuvent se trouver sur le site des pages jaunes ou l'annuaire de votre mairie. Il est également possible de contacter la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui ont déjà pu identifier les entreprises à soutenir.

✓ **Étape 2 : Informer les acheteurs potentiels :** amis, voisins, comité de quartier, etc. pour identifier les produits et services qui les intéressent, et définir un lieu et un horaire de livraison (ex. le garage d'un voisin).

✓ **Étape 3 : Organiser les transactions en circuit court.**

Il suffit de choisir le bon outil de communication pour informer sur les produits et services disponibles, regrouper les commandes, et donner les créneaux et lieux de distribution. **Option 1 :** des affichettes à déposer dans les commerces et à la mairie, pour donner les contacts des producteurs et entreprises. **Option 2 :** une boucle Whatsapp pour consolider les commandes du voisinage et les passer aux producteurs. **Option 3 :** un groupe Facebook pour une coordination à plus grande échelle. Vous pouvez prendre exemple sur l'initiative [Resto&Nous](#) à Bordeaux ou le collectif [Anti gaspi Covid 19](#) à Lille. Ou encore l'association [Montbrison en Transition](#) qui propose une carte interactive.



Fahrat a créé une association l'année dernière pour les jeunes et leurs familles dans le Gers, pour la citoyenneté et le lien social. Quand il voit que le confinement se prolonge sur son territoire, il cherche une solution pour permettre aux restaurateurs de survivre pendant cette période. Il propose à un traiteur vietnamien qu'il connaît bien de lui organiser ses ventes : à partir des marchandises dont le traiteur peut disposer, on peut élaborer avec lui une suggestion de deux menus (offre / prix/ quantité). Le traiteur envoie la présentation des plats par photo. Cette offre de restauration est transmise aux membres de l'association, soit plus de 60 familles, avec un contact téléphonique. Une étudiante bénévole est ensuite en charge de la prise de commande et de la distribution aux familles. Un drive est en cours de négociation.

Fahrat est à disposition pour tout conseil :

[dcm.3132@gmail.com](mailto:dcm.3132@gmail.com)



À Saint Maximin la Sainte Baume, Vesselina a trouvé un moyen simple de venir en aide aux commerces en difficulté. Les habitants remplissent un formulaire en ligne de commandes de courses, qui sont redispachées auprès des commerçants partenaires. Le paiement et la livraison se font en direct avec le commerçant. Cette plate-forme «Courses en ligne à Saint Maximin» gratuite, organisée par des bénévoles, permet aux commerces de maintenir leur activité : en quelques jours une vingtaine de commerçants l'ont adoptée et plus de 110 commandes ont été effectuées !

[vesselinagarello@gmail.com](mailto:vesselinagarello@gmail.com)

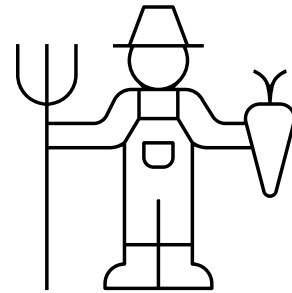
## • LIENS UTILES :

- [Resto&Nous](#)
- [Anti Gaspi Covid 19 Lille](#)
- [Montbrison en Transition](#)

Vous voulez partager un témoignage ou des suggestions sur une initiative utile :  
écrivez-nous à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr)

## **ACTION 2 : Venir en renfort des agriculteurs et des entreprises agricoles françaises en manque de travailleurs saisonniers**

**Temps requis : \*\*\* / Nécessite de sortir de chez soi**



## **COMMENT FAIRE ?**

✓ **Étape 1 : Se renseigner auprès de son employeur :** selon la loi d'urgence du 23 mars 2020, le salarié pourra cumuler son indemnité d'activité partielle avec le salaire de son contrat de travail dans la filière agroalimentaire, sous réserve que son employeur initial lui donne son accord pour respecter un délai de prévenance de 7 jours avant la reprise du travail.

✓ **Étape 2 :** Après accord de l'employeur, **s'inscrire sur la plateforme [desbraspourmonassiette](https://desbraspourmonassiette.com)** ou sur la plateforme gouvernementale [mobilisation.gouv.fr](https://mobilisation.gouv.fr) pour se mettre directement en relation avec les entreprises agricoles. Si aucun périmètre n'a encore été précisément déterminé par le ministère de l'Agriculture, la proximité entre l'exploitation ou entreprise agricole et votre domicile sera favorisée afin de respecter les règles sanitaires liées au confinement.

✓ **Étape 3 : Candidater !**

## **• LIENS UTILES :**

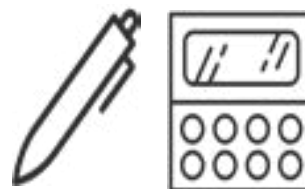
- [Communication officielle du Gouvernement](#)
- [desbraspourmonassiette](https://desbraspourmonassiette.com)
- [mobilisation.gouv.fr](https://mobilisation.gouv.fr) : la plateforme de Pôle Emploi qui permet de trouver un travail (rémunéré) pour une activité essentielle pendant la crise

**Bon à savoir :** Vous avez des compétences de coach, entrepreneur à la retraite, ou de gestionnaire : proposez votre aide à l'association Second Souffle. Elle recrute des bénévoles pour accompagner des entreprises en difficultés et leur permettre de rebondir très rapidement.

## **ACTION 3 : Informer les entreprises et associations en difficultés financières sur les dispositifs gouvernementaux d'aide**

**Temps requis : \*/ À faire de chez soi**

### **COMMENT FAIRE ?**



✓ **Étape 1 :** Contacter les commerçants, petites entreprises et associations que vous connaissez pour prendre de leurs nouvelles et savoir comment ils vivent le confinement.

✓ **Étape 2 :**  
**Pour les entreprises :**

Si la situation l'exige et en fonction du statut de l'entreprise, vous pouvez diriger votre interlocuteur :

- Vers le fonds de solidarité pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs de moins de 10 salariés. Pour connaître les modalités de cette aide, le Ministère de l'Économie a publié une fiche dédiée sur son [site](#).
- Vers le [deuxième volet du Fonds de Solidarité](#), lancé le 15 avril et doté de 7 milliards d'euros, si l'entreprise en question a déjà bénéficié du fonds de solidarité mais rencontre toujours des difficultés de trésorerie. Une aide de 2000 à 5000€ peut être accordée en fonction de la situation. Dans ce cas, l'entreprise doit se tourner vers les services de la Région, en charge de la gestion du fonds.
- Vers la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ou la Chambre des métiers de l'artisanat (CMA), qui peuvent les renseigner, les aider dans leurs démarches administratives pour bénéficier des dispositifs existants ou

les réorienter vers d'autres structures si nécessaire. Les contacts locaux sont disponibles sur les sites respectifs de la [CCI](#) et de la [CMA](#).

- Vers leur banque pour solliciter un prêt garanti par l'État (entreprises de moins de 5000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de moins de 1,5 milliards d'euros)

**Pour les associations :**

- Le fonds de solidarité pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs de moins de 10 salariés est également ouvert aux associations employeuses et à leurs salariés. Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité et les démarches à suivre, il faut indiquer ce [site](#).
- Pour les associations des quartiers prioritaires de la ville : l'État a lancé un fonds exceptionnel de subventions pouvant aller jusqu'à 2 500 euros, immédiatement disponibles, pour soutenir les actions de solidarité des petites associations de très grande proximité qui se sont mobilisées pour venir en aide aux habitants pendant la crise sanitaire. Pour réaliser les démarches nécessaires, les associations concernées doivent passer par leur préfecture. Vous pouvez communiquer [l'affiche](#) du gouvernement retraçant le dispositif aux associations concernées, auprès de votre mairie et de votre CCAS si nécessaire.

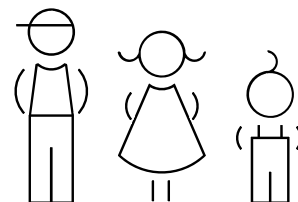
## • LIENS UTILES :

- Consulter le [tableau interactif](#) qui recense les aides du Fonds de solidarité au niveau national.
- Les mesures spécifiques dédiées aux professionnels de la restauration de l'hôtellerie, du tourisme et de l'événementiel sont disponibles sur le [site](#) du Ministère de l'Économie.
- Le gouvernement a également publié une [FAQ](#) à destination des entreprises pour répondre à leurs interrogations.

# ACCOMPAGNER LA REPRISE SCOLAIRE AUPRÈS DES FAMILLES

**ACTION 1 : Participer à la transmission et à la bonne réception des consignes sanitaires**

Temps requis : \*\* / À faire de chez soi



## COMMENT FAIRE ?

✓ **Étape 1 : Organiser une rencontre entre parents d'élèves et familles de votre réseau.** Contacter l'association de parents d'élèves : renseignez-vous auprès d'elle pour savoir si une action informative est prévue. Si ce n'est pas le cas, proposer une réunion de parents (via Skype ou Google Meet par exemple) pour :

✓ **Étape 2 : Évaluer leurs connaissances sur les gestes barrières, la réticence à reprendre l'école, ou l'angoisse de leurs enfants :** faites circuler la parole pour que chacun exprime ses réticences ou ses obligations (reprise du travail).

✓ **Étape 3 : Simplifier et diffuser les messages clés sur le respect des consignes sanitaires pour les enfants en favorisant des supports ludiques et pédagogiques :** vidéos, diaporamas, jeux... [le site Cocovirus](#), qui s'adresse aux enfants, propose ainsi des BD ludiques liées au coronavirus pour aider les enfants à comprendre l'épidémie. Vous pouvez également utiliser [ce support](#), publié par les éditions Bayard, en coopération avec le Ministère de la Santé. Vous pouvez aussi lancer un concours de dessins auprès des enfants pour qu'ils fassent connaître les gestes barrières, ou des petites vidéos tournées avec les parents ! Partagez-les !

✓ **Étape 4 : Garder le lien et l'accompagnement régulièrement après le redémarrage de l'école, pour un retour d'expériences** - si des difficultés se révèlent, vous pourrez nous les faire connaître pour améliorer le fonctionnement de la scolarité.

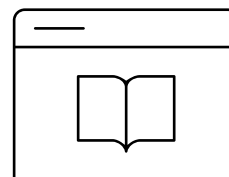
## • LIENS UTILES :

- Le [protocole](#) sanitaire des maternelles et élémentaires publié par le Ministère de l'Éducation nationale.

## **ACTION 2 : Proposer et organiser l'assistance scolaire**

Temps requis : \*\*\* / Nécessite de sortir de chez soi

### **COMMENT FAIRE ?**



#### **✓ Étape 1 : Prendre contact avec un membre de l'équipe pédagogique de votre établissement**

– directeur ou directrice d'établissement, conseil principal d'éducation, professeur... - pour être facilitateur et identifier les élèves qui ont rencontré des difficultés lors de la classe numérique.

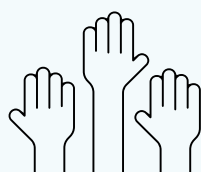
#### **✓ Étape 2 : Si plusieurs parents sont concernés au sein de l'établissement, réunir un groupe de bénévoles.**

Vous pouvez diffuser un appel à la solidarité auprès de votre mairie, des associations de parents d'élèves ou créer une boîte mail ou une page Facebook pour recueillir les candidatures des bénévoles. Déposer une affichette dans les commerces de première nécessité est également une autre possibilité. Assurez-vous bien des compétences des bénévoles volontaires ainsi que de leurs disponibilités hebdomadaires pour garantir un suivi régulier.

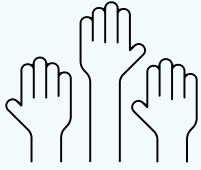
#### **✓ Étape 3 : Échanger avec les parents d'élèves identifiés, par mail ou par téléphone, pour connaître leurs besoins et ceux de leur enfant. Vous pouvez alors :**

- Communiquer sur les outils existants facilitant la classe numérique.
- Vous assurer qu'ils disposent du matériel nécessaire pour suivre les cours.
- Proposer un soutien scolaire supplémentaire à distance s'ils le souhaitent.

**Bon à savoir** : Pour rappel, les mairies sont en charge des écoles maternelles et primaires, les départements gèrent les collèges.



À Colmar, Stéphanie a monté le groupe d'entraide Facebook intitulé « Mission Charlemagne » pour mettre en relation les personnes capables de faire de l'aide aux devoirs et celles qui en ont besoin. Retrouver son témoignage [ici](#).



À Poitiers, Sylvie a réuni une équipe de bénévoles pour garantir la continuité pédagogique dans deux quartiers auprès des enfants de familles isolées. Le but est d'éviter le risque de rupture, faute d'outils nécessaires permettant d'assurer la classe à la maison. Ainsi, à raison de deux à trois fois par semaine, un adulte bénévole appelle une famille, un enfant pour faire le point au cours d'un échange privilégié, venir en soutien si nécessaire et également diffuser les dispositifs scolaires existants ou mis en place par la ville et qui pourraient ne pas être connus de tous. Une vingtaine d'élèves de primaires et collèges sont actuellement suivis. L'équipe recrute des bénévoles, notamment pour l'été, via sa page Facebook « [Solid'aide aux devoirs Poitiers](#) » et une boîte mail : [soutienscolaire86@gmail.com](mailto:soutienscolaire86@gmail.com).

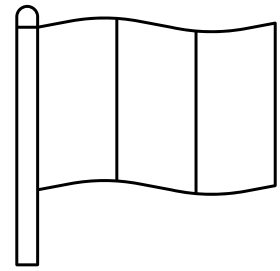
## • LIENS UTILES :

- Pour renforcer la lutte contre les inégalités éducatives, **le Collectif Mentorat**, qui regroupe 8 associations spécialisées dans le soutien scolaire et le mentorat à destination des élèves et des étudiants des quartiers défavorisés et des zones rurales, lance **#Mentoraturgence**. Cette opération vise à mettre en relation de nouveaux mentors avec des enfants et des jeunes ayant besoin de soutien. Si vous souhaitez devenir mentor, vous pouvez vous inscrire sur [cette plateforme](#). Si vous êtes un organisme public ou une collectivité et que vous souhaitez faire part de vos besoins, vous pouvez vous inscrire [ici](#). Pour en savoir plus sur le mentorat, c'est [ici](#).
- **Le site [Canotech](#)** propose un accompagnement pédagogique complet pour faciliter l'enseignement à distance et répertorie l'ensemble des ressources pédagogiques en ligne gratuites.
- **L'émission de radio « [L'école à la radio](#) » sur RFI** : destinée aux élèves, aux parents et aux enseignants, elle s'articule autour des savoirs fondamentaux : langage, calcul et compréhension du monde. Diffusée du lundi au vendredi à 12h10, elle est également disponible après diffusion en podcast sur le site de la chaîne.
- **Le blog « [Ecole de demain](#) »** qui recense toutes les ressources existantes, tous niveaux confondus, et conseille également parents et enseignants pour assurer au mieux la continuité pédagogique.
- **L'application [KidsCare](#)** : à destination des établissements scolaires et des mairies, elle permet de communiquer avec les parents via le cahier de liaison numérique, de diffuser des cours, de partager et transmettre des exercices. KidsCare est gratuit pendant toute la durée du confinement. Vous pouvez contacter l'entreprise sur : [contact@kidscare.fr](mailto:contact@kidscare.fr) si vous voulez la faire connaître à votre établissement.



# LES INITIATIVES NATIONALES À CONNAÎTRE

---



✓ La [Réserve Civique](#) lancée par le gouvernement permet d'orienter les citoyens vers les projets prioritaires, répartis en 4 catégories :

- Distribuer des produits de première nécessité et des repas aux plus démunis
- Aider à garder des enfants de soignants ou d'une structure de l'ASE
- Participer à maintenir le lien (téléphone, visio, mail...) avec des personnes âgées, malades ou en situation de handicap

- Faire les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles

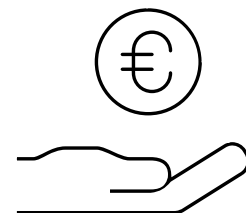
✓ [Enpremiereligne.fr](#) : plateforme de mise en relation entre bénévoles prêts à aider et personnels soignants

✓ [Jaidecovid19.fr](#) : application qui met en relation directement les initiatives citoyennes et les bénévoles, selon quatre thématiques :

- Je donne
- J'offre mes compétences
- Je rends service
- Je dis merci

# POUR ÊTRE UTILE, ON PEUT AUSSI FAIRE DES DON

---



- [Tous unis contre le virus](#) rassemble la Fondation de France, l'AP-HP et l'Institut Pasteur. Les dons collectés seront destinés à venir en aide aux personnels soignants, en milieu hospitalier ou non, à financer des projets de recherche ainsi qu'à soutenir des acteurs de terrain et des associations qui œuvrent auprès des plus vulnérables.

- HelloAsso a recensé [toutes les associations](#) qui ont spécifiquement besoin de soutiens pendant la crise.

LA RÉPUBLIQUE  
***En Marche !***